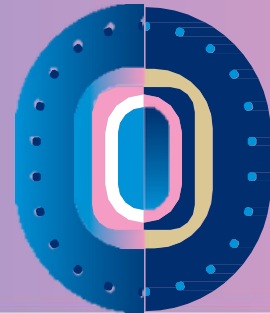


PARCOURS: AU CŒUR DE L'HERITAGE ÉCOLOGIQUE ET URBAIN DES JOP



LES JEUX DURABLES DE PARIS 2024 !

Les jeux de paris 2024 ont l'ambition d'être une référence en matière environnementale. Plaine commune, fidèle à son adn et à sa façon de faire la ville durable et sobre, a imaginé des aménagements en conséquence dont l'objectif est, après les jeux, de laisser à tous une meilleure qualité de vie



INFOS CLEFS

Engagé depuis 2010 dans un Plan climat, Plaine Commune a très tôt réalisé l'enjeu et l'importance de changer de modèle pour les habitants et les usagers du territoire.

Les aménagements prévus pour l'accueil des Jeux s'intègrent dans la politique écologique déjà engagée par Plaine Commune sur le territoire : réaménagement des berges du Canal Saint-Denis et de la Seine, mur anti-bruit, enfouissement des lignes à haute tension, création d'espaces verts et de nature, utilisation de matériaux à faible impact environnemental comme le bois ou les matériaux issus de recyclage des déchets du BTP, etc.

Après les Jeux, le Village des athlètes deviendra un nouveau quartier de ville durable avec des bâtiments réversibles et pensés pour faire face aux aléas du climat, de nombreux espaces verts... Il sera sobre en énergie, producteur de biodiversité et pensés autour des modes de déplacements actifs comme la marche ou le vélo.

Les Jeux permettront aussi la création de nouveaux espaces naturels et de loisirs sur le territoire dont le terrain des essences à La Courneuve ou encore la base nautique à L'Île-Saint-Denis mais aussi de nouveaux parcs et squares pour permettre aux habitants de se promener, se détendre, faire du sport et de s'aérer...

CHIFFRES CLEF

- Le Village Olympique et Paralympique, nouveau quartier de ville durable avec - 50 % des GES adapté au changement climatique à horizon 2040 (+ 1,5 °C)
- 5 nouvelles passerelles piétonnes et cyclables créées pour faciliter les mobilités douces
- 26 hectares d'espaces naturels créés
- Plus de 20 km de pistes cyclables créées





80mn

PARCOURS

DEPART: MAISON DU PROJET, MUSEE PAUL ELUARD, SAINT-DENIS

ETAPE 1: LE VILLAGE DES ATHLETES

A cheval sur les communes de L'île-Saint-denis, Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine. En matière d'innovation environnementale, le Village olympique a permis d'expérimenter plusieurs nouveaux procédés, de démontrer leur pertinence et leur répliquabilité :

- Les dalles béton bas carbone préfabriquées intégrant des matériaux biosourcés, les douches zéro ressaut sur plancher bois, le bâtiment « Cycle » avec récupération, le recyclage et la réutilisation de toutes les eaux usées (grises et noires), les dispositifs de traitement de l'air intérieur, les ombrières avec traitement de l'air extérieur, les chaussées permettant le stockage des eaux de pluie, les dispositifs d'irrigation des espaces naturels;
- La structure des bâtiments est majoritairement composée de bois. Les façades de tous les logements sont également en bois. Pour les bâtiments de bureaux, les planchers sont en béton bas-carbone avec des façades à ossature bois. Les bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur alimenté par les énergies renouvelables (géothermie) à hauteur de 68 %. Les installations photovoltaïques ont pour objectif de couvrir 20 à 25 % des consommations électriques du quotidien;
- Toitures favorables aux insectes et oiseaux, clôtures perméables permettant le passage de la petite faune, près de 9 000 arbres et arbustes plantés.

ETAPE 2: LE BASSIN DE LA MALTOURNEE

De la rue Heurtault à la rue Claude Bernard à Aubervilliers jusqu'à Saint-Denis. La valorisation paysagère de ce lieu unique le long du canal de Saint-Denis apportera ombre et fraîcheur et enrichira la biodiversité. Le chemin de halage proposera un cheminement pour les piétons et les vélos dissocié et lisible, ainsi qu'un mobilier de confort permettant de profiter du paysage. L'éclairage sera adapté à une ambiance nocturne sereine et aux mobilités douces. Il sera dirigé vers le sol dans le respect de la trame noire.

ETAPE 3: LE TERRAIN DES ESSENCES

Situé au parc Georges-Valbon à La Courneuve. Après les Jeux, ce site sera intégré au parc départemental Georges-Valbon pour l'agrandir de 13 hectares. Ce nouvel espace sera divisé en 3 secteurs :

- Au nord, servant de refuge pour la faune sera accessible au public de façon limitée par un cheminement surélevé, fermé aux saisons de reproduction de la faune. Cette « réserve écologique » sera également équipée d'un observatoire permettant de contempler le site;
- Le centre sera aménagé de zones de prairies et de pelouse à la fois pour permettre des activités de promenade, ainsi que de l'observation de la faune;
- Au sud, un vaste secteur d'entrée de parc offrira des équipements et des paysages propices à la détente, au jeu et à la promenade. La nouvelle entrée sera créée accessible par les transports en commun (T11 et bus). Deux allées permettront de rejoindre le reste du parc vers la circulaire.

